

EMBALLAGES IMBRIQUÉS = REFUS

Un emballage bien trié, c'est un emballage valorisé !

Emballages en plastique



Ici, je dépose

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

3 consignes

UNIQUEMENT DES EMBALLAGES

- ✓ en vrac
- ✓ non emboîtés
- ✓ bien vidés

Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages

⊖ Nous rappelons que les bûches ne sont pas des produits et donc leurs couches ne sont pas des emballages !

Pourquoi trier ?

Trier, on a tous à y gagner !

Un geste écologique et économique qui permet :

- ➔ La préservation des ressources naturelles
- ➔ La réduction des tonnages d'ordures ménagères à incinérer (Taxe 2026 : 16€/t)
- ➔ La réduction des tonnages d'encombrants à enfouir fortement taxés (TGAP*)

*Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Taxe incinération :

➔ « Ordures ménagères »
(Collecte en porte à porte)

2026 : 16€/t

Taxe d'enfouissement :

➔ « Encombrants »
(Apport en déchèteries)

**2024 : 58€/t
2025 : 65€/t
2026 : 72€/t**

***Hausse + 306 % en 7 ans par tonne**

Emballages en métal



Emballages en papier



Emballages en cartonnette



En 2024 :
sur le territoire nous comptons :
24 bornes EMBALLAGES
17 141 bacs jaunes
et 1 616 000 sacs jaunes distribués

Grâce à chacun de vous, 4 434 t d'emballages ont été valorisées soit près de 42 kg par habitant.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Destination des autres emballages :

EN DÉCHÈTERIE

▶ Les cartons



➔ ainsi que les calages en polystyrène et les sangles !

▶ Les contenants de toxiques



▶ Les emballages en bois volumineux (cagettes, coffrets de bouteilles...)



▶ Les emballages en verre (bouteilles, flacons et bocaux)

EN BORNE VERRE



▶ Les emballages en tissu (sacs, pochettes...)

EN BORNE TEXTILE



▶ Les sachets plastiques compostables Norme NF T 51-800

DANS LE COMPOSTEUR



▶ Les petits emballages en bois, osier (barquettes, boîtes de camembert...) et sacs plastiques biodégradables

EN BAC ORDURES MÉNAGÈRES



▶ Les emballages contenant des médicaments

RETOUR EN PHARMACIE



Que deviennent les emballages que nous trions dans les bacs et sacs jaunes ?

Leurs parcours

1 Collecte sélective

En porte à porte tous les 15 jours



2 Déchargement sur les quais de transfert du SYVALORM

→ Fontaine-les-Coteaux*
→ Écorpain**



3 Chargement de semi-remorques à fond mouvant (FMA)

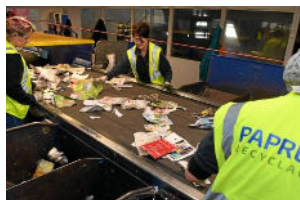
*Fontaine-les-Coteaux (41)

**Écorpain (72)



4

Transfert vers notre centre de tri :



Depuis le 13 novembre 2023 100% de nos emballages et papiers sont transférés sur notre nouveau centre de tri interdépartemental **Tri Val de Loir à Parçay-Meslay (37)** Centre de tri mutualisé composé de 10 collectivités adhérentes

Tri manuel & Tri automatisé



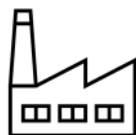
- ▶ 15 trieurs optiques
- ▶ 95% d'efficacité
- ▶ Un process de dernière technologie

5 Mise en balles par catégorie de matériaux



6

Expédition vers les filières de recyclage



Ne jamais emboîter les emballages !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni ne détectent les emballages cachés ou ensachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations **les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.**



L'impact financier est conséquent : cela génère des surcoûts d'élimination importants et une perte de recette de revente des matériaux qui alourdissent nos factures !

Le bon geste de tri : bien séparer et vider vos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes.

VISITES DU CENTRE DE TRI :

Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : www.trivaldeloire.fr

Pour découvrir le parcours de vos emballages, réservez une **visite gratuite de TRI VAL DE LOIR(E)**, notre centre de tri mutualisé à PARCAY-MESLAY (37)



Leurs repreneurs

	PAPETERIE PALM (37)		CITEO	Aluminium	PAPREC
	PAPREC		PAPREC	Petits aluminium	SEMARDEL (91)
	VALORPLAST		PAPREC		CITEO
			PAPREC		PAPREC

Au 01/01/2026